

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 6
Date de la convocation : 23 avril 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-NEUF AVRIL, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

Pouvoirs :

M. Thierry DAYRE, pouvoir à M. Pierre COMBES
Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT
Mme Colette BRUN-CASTELLY, pouvoir à M. Didier ROUSSELLE
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Jean-Jacques MONPEYSSEN
Mme Marylin FLAMAIN, pouvoir à M. Daniel MOUTARD
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Yves RINCK

Absente n'ayant pas donné pouvoir : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2024 - 04 - 51 / AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du tableau du personnel – Emplois saisonniers

RAPPORTEUR : M. le Maire

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la modification du tableau du personnel comme suit :

CREATION

POSTES DE SAISONNIERS

► PARC AQUATIQUE NYONSOLEIADO

Du 25 mai au 15 septembre 2024

- deux postes d'Opérateur APS Qualifié (BNSSA 10^e échelon à temps complet)

Du 6 juillet au 15 septembre 2024

- un poste d'Adjoint Technique à temps complet

► SERVICE ADMINISTRATIF

Du 29 avril au 28 juin 2024 : Service Population

- un poste d'Adjoint Administratif

SUPPRESSION

► PARC AQUATIQUE NYONSOLEIADO

Du 13 mai au 22 septembre 2024

- un poste d'Éducateur APS (Chef de Bassin - MNS 9^e échelon)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
décide

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER la modification du tableau du personnel comme présenté ci-dessus ;
- DE FIXER la rémunération en référence au cadre d'emploi correspondant aux postes cités ;
- D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS


